

DÉCLARATION DE DOMMAGES ET DÉGÂTS

causés par des individus des espèces d'animaux classés nuisibles du 2^{ème} groupe*

DÉCLARANT :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Commune

N° téléphone email.....

Raison sociale (si société)

Qualité : (cocher la case correspondante)

- Particulier
- Professionnel
- Exploitant agricole
- Eleveur professionnel
- Eleveur amateur
- Responsable cynégétique
- Responsable de collectivité territoriale
- Autre (précisez) :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des faits rapportés

Fait à le

Signature

TIERS COSIGNATAIRE : Dommages constatés par un tiers

Nom Prénom

Adresse

Code postal Commune

N° téléphone email.....

Qualité(s) : (entourer la ou les mentions correspondantes) Maire/ Piégeur/ Agent de FDC/ Garde champêtre/ Garde particulier/ Louvetier/ Gendarme/ Expert/ Vétérinaire/ Agent de l'ONCFS/ Agent de l'ONF/ Garde-Pêche/ Autre (ex : témoin) :

Intervention effectuée :

Je certifie sur l'honneur la véracité de la présente déclaration.

Fait à le

Signature

CIRCONSTANCES :

Epoque du sinistre date / /

Commune des dégâts constatés

Lieu-dit des dégâts constatés

Lieu des faits (cocher la rubrique et entourer la mention correspondante) :

- volière, rucher, clapier, bassin-mare-étang, poulailler, pigeonnier, basse-cour, élevage extensif en plein air ;
- dépendances agricoles, habitation, bâtiment public, bâtiment industriel, bâtiment de stockage, bâches d'ensilages, enrubannés, autres.....
- ouvrages d'art, matériel urbain (préciser, ex : poubelles, panneaux)
- bois, marais, champs, autres (préciser) :.....
- Grandes cultures, cultures maraichères, plantes et espaces verts, potager, pépinière, arbres fruitiers, vergers, vignes,
- Véhicules (préciser)

Pièces jointes à la déclaration :

- Photographies, croquis
- Attestation fournie par le réparateur (couvreur, maçon, mécanicien, etc.)
- Rapport d'expert
- Devis de travaux, factures (attestant des dégâts et des pertes subies)

Prédateur mis en cause :

Identification formelle : Oui / Non

Identification du prédateur : (cocher la ou les cases)

- Animal vu
- Animal capturé
- Poils / plumes retrouvés sur les lieux
- Empreintes
- Crottes, déjections, fientes caractéristiques
- Lésions / blessures caractéristiques retrouvées sur l'animal prédaté
- Dégâts caractéristiques retrouvés sur les cultures ou objets endommagés
- Autre(s) :

Méthodes préventives des dégâts :

Mise en œuvre de mesures préventives des dommages (grillage, etc.) ou d'effarouchement ?

- Si oui, description de la méthode et efficacité
- Si non, description des difficultés de mise en œuvre

Estimez-vous que la **nuisibilité** des dégâts de cette espèce sur votre propriété ou exploitation est :

- En baisse
- Constante
- En augmentation
- Ne sait pas

Et à votre avis, pour quelle(s) raison(s) :

DOMMAGES ET DÉGÂTS : Description

Intérêt protégé par la réglementation auquel l'animal a porté atteinte, motifs prévus par la réglementation (reporter le numéro dans le tableau)

- 1/ dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique
 - 2/ pour assurer la protection de la flore et de la faune
 - 3/ pour prévenir les dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles
 - 4/ pour prévenir les dommages importants à d'autres formes de propriété.
- NB : Ce motif n'est pas autorisé pour les oiseaux (cf. Directive Oiseaux)

Prédation (faune sauvage, domestique, animaux d'ornement, etc.)				
Intérêts à protéger qui sont affectés <i>(reporter le numéro ci-dessus)</i>	Dommmages/dégâts (description)	Espèce proie	Nombre prédaté <i>(retrouvés morts, blessés ou disparus)</i>	Préjudice financier (€)

Dégâts aux cultures et jardins				
Intérêts à protéger qui sont affectés <i>(reporter le numéro ci-dessus)</i>	Dommmages/dégâts (description)	Culture	Quantité/surface ou longueur endommagées <i>(préciser l'unité)</i>	Préjudice financier (€)

Dégâts aux habitations, bâtiments, digues, monuments, véhicules, etc.				
Intérêts à protéger qui sont affectés <i>(reporter le numéro ci-dessus)</i>	Dommmages/dégâts (description)	Objet endommagé	Quantité/surface ou longueur endommagées <i>(préciser l'unité)</i>	Préjudice financier (€)

Ce formulaire ne constitue ni une demande, ni un engagement de dédommagement. Les éléments qu'il fournit sont uniquement destinés à évaluer le préjudice engendré par les prédateurs et déprédateurs, à justifier leur caractère nuisible ainsi que de leur classement sur la liste des animaux nuisibles. Il ne concerne pas les dégâts de grand gibier et ne donne droit à aucune indemnisation.

INFORMATIONS DIVERSES

Remplir une fiche par espèce de prédateur /dépédérateur

Document à retourner dans les meilleurs délais à :

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne
20, avenue de la Paix
B.P. 80168 St Georges sur baulche
89 003 AUXERRE CEDEX

OU

Association des Piégeurs Agrés de l'Yonne
16 Ter, route des Gorges 89 380 APPOIGNY

Pour tout **renseignement complémentaire** vous pouvez contacter : la *FDC89 au 03 86 94 22 93* ou l'*APAY au 03 86 53 06 41*,

La présente enquête a fait l'objet, conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, d'une déclaration à la CNIL (numéro de déclaration n° 1870984 v 0) par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne.

Les informations recueillies à partir du QUESTIONNAIRE "Déclaration de dommages & dégâts" font l'objet d'un traitement informatique destiné à faire état des atteintes significatives par les espèces prédatrices et dépédatrices aux intérêts protégés par la réglementation. Ces données peuvent être transmises sur demande au Préfet de département et peuvent être mobilisées dans le cadre de contentieux juridiques. Les informations à caractère personnel sont conservées pour une durée de 10 ans

Les destinataires des données sont : la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne, la Direction Départementale des Territoires et Monsieur le Préfet.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »

*Les espèces du 2^{ème} groupe sont : la belette, la fouine, la martre, le putois, le renard, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde, le geai des chênes et l'étourneau sansonnet.